

VALMAG

LE MAGAZINE DU VALTOM // N°21 - Janvier 2015

SYNDICAT POUR LA VALORISATION ET LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES



Stockage : Nouveau paysage à Puy-Long

P4 **PÔLE DE VALORISATION VERNÉA**
Déjà un an de fonctionnement



P6 **PRÉVENTION DES DÉCHETS**
OrganiCité® : zoom sur 3 actions



UN AN DÉJÀ !

Cela fait un an que le pôle multifilières Vernéa valorise et traite les déchets ménagers de notre territoire grâce aux équipes du VALTOM et de Vernéa qui ont permis un démarrage réussi en novembre 2013 et une première année de fonctionnement très satisfaisante.

Désormais les usagers du Puy-de-Dôme et du nord de la Haute-Loire bénéficient d'une installation de haute technologie pour assurer un service public performant, respectueux de l'environnement et à un coût acceptable. Même si l'objectif initial du VALTOM est aujourd'hui atteint, à savoir, doter le territoire d'un équipement tel que le pôle Vernéa, le syndicat est désormais tourné vers l'avenir. Après avoir mis en place des fondations solides pour assurer de manière pérenne le traitement et la valorisation de nos déchets ménagers et assimilés, notre réflexion, menée avec l'ensemble de nos collectivités adhérentes, porte aujourd'hui sur l'élaboration de notre feuille de route pour les 10 prochaines années à travers un projet global de territoire baptisé VALORDOM 2. Celui-ci vous sera bien entendu présenté en détail dans un de nos prochains Valmag.

Cette année 2015 sera aussi l'occasion de dresser le bilan d'OrganiCité®, notre projet de réduction et de valorisation des biodéchets mené sur Aulnat, la communauté de communes du pays d'Ambert et celle du Langeadois. Comme vous pourrez déjà le constater dans ce numéro, ces 3 territoires se sont montrés très actifs et volontaires avec des premiers résultats encourageants. Fort de cette expérience, le VALTOM lance aujourd'hui un nouvel appel à projets OrganiCité® auprès des collectivités de son territoire.

Enfin, je profite de ce numéro pour vous souhaiter à toutes et tous une bonne année 2015, tournée vers plus de réduction, de tri et de valorisation pour nos déchets !

Laurent BATTUT, Président du VALTOM



Laurent BATTUT,
Président du VALTOM

AU SOMMAIRE

AU FIL DES ACTUS

P3

PÔLE DE VALORISATION VERNÉA

- Déjà un an de fonctionnement

P4

PRÉVENTION DES DÉCHETS

- Organicité® : 3 exemples pour réduire ses biodéchets

P6

VALORISATION MATIÈRE

- Construire des routes avec nos déchets

P8

STOCKAGE

- Puy-Long change de paysage

P10

Au fil des actus



DEUX NOUVEAUX CENTRES DE TRANSFERT

Fin 2014, le VALTOM inaugurerait 2 nouveaux centres de transfert des déchets ménagers à Ambert et Saint-Ours-les-Roches.

Ces installations permettent de regrouper les déchets d'une zone géographique dans des véhicules de grande capacité avant leur acheminement vers les différents lieux de traitement, réduisant ainsi le nombre de camions sur les routes.

Le VALTOM dispose aujourd'hui de 8 centres de transfert répartis sur l'ensemble du territoire : Issoire, Saint-Eloy-les-Mines, Riom, Saint-Diéry, Ambert, Lempdes-sur-Allagnon, Courpière et Saint-Ours-les-Roches.

Un neuvième centre situé à Saint-Sauves est actuellement en cours de construction et sera mis en service début 2015.

LES ÉLÈVES À L'ASSAUT DES DÉCHETS

Cette année encore, le VALTOM accompagne 26 établissements scolaires dans des programmes de réduction des déchets, en partenariat avec le Conseil général du Puy-de-Dôme, le Collectif Régional d'Éducation à l'Environnement Auvergne (CREEA) et l'Éducation Nationale.

Ces « établissements témoins » seront accompagnés tout au long de l'année par 10 animateurs environnement du CREEA.

Ils vont travailler sur les thématiques du gaspillage alimentaire, du compostage, de la récupération, du réemploi des déchets et bien d'autres actions pour réduire la quantité et la nocivité des déchets !



VALORDOM, ACTE 2 !

VALORDOM, c'est le projet territorial de gestion des déchets du VALTOM depuis 1999 :

Une priorité : réduire les déchets – *Les déchets, n'en faites plus des tonnes !*

Une ambition : moins d'enfouissement et plus de valorisation – *Recyclage, compost et électricité !*

Une stratégie : optimiser le transport des déchets – *Et pourquoi pas un jour le rail...*

Le territoire dispose d'outils de pointe pour valoriser et traiter ses déchets. L'heure est venue de réfléchir à un projet pour demain. Comment anticiper les enjeux sociétaux, économiques et environnementaux et continuer à apporter un service public performant ? L'étude est lancée, nous reviendrons vers vous pour vous en parler.

JE SUIS CHARLIE

Le VALTOM est solidaire de Charlie Hebdo et de tous ceux qui portent et défendent la liberté d'information.

ABONNEZ-VOUS AU VALMAG

Pour recevoir les prochains numéros, merci de renvoyer le coupon ci-dessous à l'adresse suivante : VALTOM – Abonnement VALMAG - 1 chemin des Domaines de Beaulieu - 63000 CLERMONT-FERRAND ou par e-mail à : sleonard@valtom63.fr

Je souhaite recevoir les prochains numéros du Valmag : Par mail Par courrier

Nom : Prénom :

Mail :

Adresse :

CP : Ville :



Après la mise en service du pôle multifilières de valorisation des déchets en novembre 2013, les équipes du VALTOM et de Vernéa peuvent conclure à une année conforme aux objectifs.

Le pôle Vernéa situé à Clermont-Ferrand accueille les déchets ménagers assimilés du territoire et les valorise selon leur nature dans ses différentes unités : valorisation énergétique par incinération, méthanisation et compostage.

En 2014, le pôle a déjà produit plus de **7 100** tonnes de compost et de l'électricité pour **61 000** habitants à partir de **220 000** tonnes de déchets ménagers issus du territoire du VALTOM (Puy-de-Dôme et nord de la Haute-Loire).

Le président du VALTOM, Laurent Battut, se dit satisfait : « Le pôle apporte une réponse pérenne, respectueuse de l'environnement et à un coût acceptable à la problématique de gestion des déchets ménagers du territoire. Il répond également aux objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement en portant le taux de valorisation des déchets de 35 à 70%. Les riverains sont parties prenantes de son bon fonctionnement au travers d'un groupe de concertation et d'un jury de nez. »

Côté exploitant, Jérôme de Dompure, directeur de Vernéa, se porte garant du bon fonctionnement du pôle : « Nous avons respecté nos engagements. 100% des déchets reçus ont été traités et nous avons atteint les objectifs de valorisation biologique et énergétique en respectant les contraintes réglementaires d'émissions atmosphériques. La surveillance effectuée par Atmo Auvergne et Biotox aux alentours du pôle ne fait pas apparaître d'évolution du milieu naturel environnant depuis la mise en service du pôle. »

Dans le cadre de VALORDOM 2, la feuille de route du VALTOM pour les 10 prochaines années, le syndicat réfléchit désormais à l'optimisation de la valorisation énergétique sur le pôle via une probable production de chaleur.

2 500 visiteurs à la découverte du pôle Vernéa



Face au succès des journées découvertes de Vernéa, organisées en mai 2014, le VALTOM a renouvelé l'opération les 21 et 22 novembre derniers à l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets.

300 usagers ont répondu présents pour cette nouvelle édition, portant à plus de 2 500 le nombre de visiteurs reçus en 2014.

Pendant 1h30, ils ont voyagé à travers les 9 hectares du site pour découvrir les différentes unités de valorisation des déchets : découverte du pilotage des installations, de la fabrication d'énergie et de compost à partir des déchets, de la valorisation des mâchefers, etc. En dehors de ces temps forts, le VALTOM et Vernéa organisent chaque mois une visite pour le grand public. Un rendez-vous à ne pas manquer et à réserver !

Inscrivez-vous dès maintenant sur le site www.vernea.fr, rubrique « Visiter »

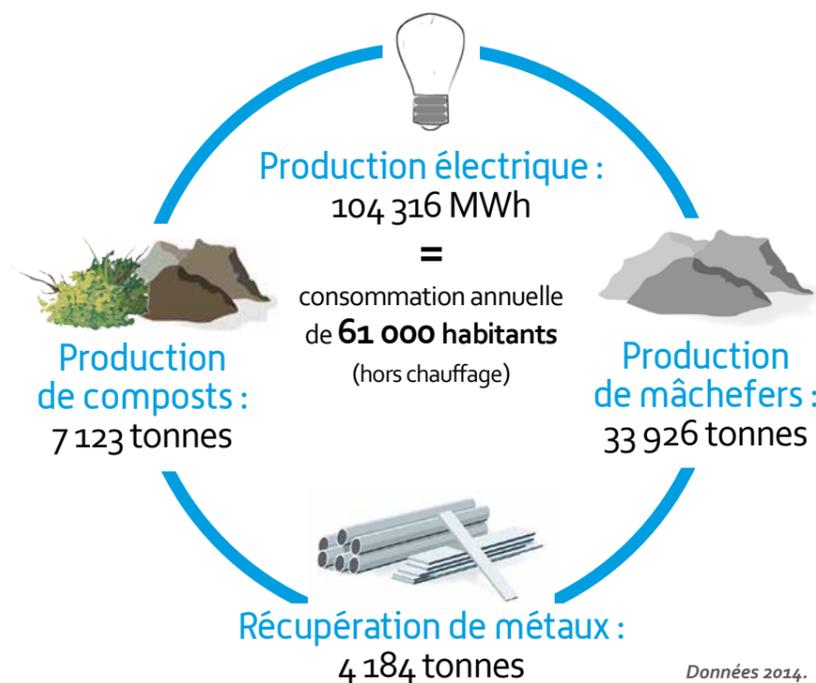


Les déchets ménagers résiduels (la poubelle noire) représentent 70% des déchets accueillis sur le pôle.

Valorisation sur le pôle Vernéa



- Réception des déchets :**
- Ordures Ménagères Résiduelles : **147 437** tonnes
 - Déchets encombrants : **22 796** tonnes
 - Déchets d'Activité Economique : **23 347** tonnes
 - Refus de tri collecte selective : **7 069** tonnes
 - Biodéchets : **11 501** tonnes
 - Déchets verts : **8 734** tonnes



Données 2014.



Prévention des déchets

Souvenez-vous... En mars 2013, trois territoires étaient retenus par le VALTOM pour mettre en place des actions de réduction et de valorisation des biodéchets : la commune d'Aulnat, la communauté de communes du Pays d'Ambert et la communauté de communes du Langedoais. Après un diagnostic approfondi de plusieurs mois, de nombreux acteurs se sont mobilisés pour mettre en place des actions à la fois innovantes et concrètes. Zoom sur trois d'entre elles après une année de pratique.

1

Un travail de fourmi

Objectif :
Composter 25 tonnes de biodéchets par an.

Deux composteurs de grande capacité, installés au **centre hospitalier d'Ambert**, accueillent les biodéchets (déchets de préparation et restes de repas) de 400 agents et près de 300 patients. Pour traiter sur site autant de déchets organiques, il fallait un matériel d'envergure et une parfaite organisation.

La collecte des biodéchets est effectuée auprès de 15 unités réparties sur 3 sites : l'hôpital et les établissements pour personnes âgées dépendantes « Pré-Bayle » et « Vimal Chabrier ».

Il aura fallu près de 6 mois pour mettre en place une organisation dans chaque service, avec l'appui de multiples acteurs : les agents du centre hospitalier mais aussi le VALTOM, la communauté de

communes du Pays d'Ambert, un maître composteur et les services du SIVOM d'Ambert.

Une semaine de test, réalisée en février 2014, a permis à chacun d'appréhender ce nouveau geste et d'évaluer, par des pesées quotidiennes dans chaque service, la quantité de biodéchets détournés de la poubelle. Au total, ce sont 25 tonnes de biodéchets qui seront compostés sur place chaque année. Pour Joëlle Fritisse, responsable qualité et gestion des risques au centre hospitalier : « L'adhésion du personnel a été immédiate. Le compostage complète une démarche de développement durable engagée depuis longtemps et un travail réalisé pour réduire le gaspillage alimentaire. »

Résultat :
Un projet d'envergure inédit en région Auvergne rassemble les personnels du centre hospitalier.



2

La recette minceur



Objectif :
Réduire le gaspillage alimentaire à la cantine.

Pour mettre les poubelles au régime, la commune d'Aulnat a mobilisé les élèves de **l'école François Beytout et le restaurant municipal**. « Avant, j'avais beaucoup de remarques sur la qualité des repas et donc beaucoup de restes alimentaires. Il a fallu tout revoir et proposer des choses plus simples, un peu comme à la maison » se souvient Ludovic Estoc, chef cuisinier. Depuis les quantités servies ont été revues, les produits frais et locaux privilégiés.

Pour compléter cette démarche, les élèves de CM2 de l'école François Beytout se sont mobilisés dans la salle de cantine. Ils ont invité les jeunes convives à donner leurs avis sur les repas servis et les ont aussi sensibilisés en pesant régulièrement les restes de repas.

Les résultats sont sans appel : une baisse du gaspillage alimentaire de 44% ! Avec 63 grammes en moyenne par élève, l'école d'Aulnat se situe bien en dessous de la moyenne nationale du gaspillage alimentaire en restauration collective dans les écoles primaires (120g/pers/repas). Pour compléter ce travail, l'école est aujourd'hui inscrite au dispositif Etablissements Témoins du VALTOM et composte ses restes et les épluchures de préparation des repas. Au total, ce sont ainsi 5 tonnes de biodéchets qui ne partent plus à la poubelle !

Résultat :
Une réduction rapide des déchets alimentaires, des produits de meilleure qualité et le métier des cuisiniers valorisé.

3

Broyage rime avec compostage

Objectif :
Proposer un service de broyage aux particuliers et composter les tontes des espaces verts.

Le foyer de vie ALCIH*, situé en plein cœur du bourg de Champétières, sur la communauté de communes du Pays d'Ambert, accueille près de 50 résidents en situation de handicap. Quand le projet OrganiCité® s'est présenté, les animateurs ont vu l'opportunité de s'ouvrir davantage sur la population et d'impliquer les résidents. Après concertation, ces derniers ont choisi de mettre en place une activité de compostage et un service gratuit de broyage des déchets verts destiné aux habitants du bourg. Pour ce faire, ils ont travaillé activement pour identifier les besoins des habitants au travers d'un questionnaire et ont également pris part à la construction d'un composteur de moyenne capacité accessible aux

habitants qui le souhaitent. Et ce n'est pas tout. L'entretien du parc du foyer permet de composter les tontes en les mélangeant au broyat obtenu avec les branchages coupés sur le terrain. « Cette opération est importante pour les résidents. Elle leur permet d'être acteur de leur commune et les rapproche des habitants. Ils ont participé à toutes les tâches et les pratiques de compostage et de broyage font aujourd'hui partie intégrante de notre activité » conclut Séverine Delorme, aide médico psychologique impliquée dans le projet.

Résultat :
Une occasion supplémentaire de créer du lien social avec les habitants et une technicité acquise sur le compostage des tontes.

* Association pour la Lutte contre l'Inadaptation des Personnes Handicapées



Suivez le projet OrganiCité® en images

www.moinsdedechets.com/organicite-mdd.html



Valorisation matière

Préserver les ressources naturelles, réduire les transports et dynamiser l'économie régionale, les avantages des mâchefers sont multiples et gagnent à être connus. Zoom sur une des unités du pôle Vernéa dédiée à leur valorisation.



Les mâchefers sont les résidus solides issus de l'incinération des déchets ménagers. Ils se présentent sous la forme de granulats de couleur grise, composés majoritairement de matières minérales (silicium, aluminium, calcium), d'eau et de métaux ferreux et non ferreux récupérables.

Extraits du four, ils sont déferrailés, criblés, maturés puis analysés avant leur valorisation en sous couche routière en tant que grave de mâchefers. Ainsi valorisés, ils permettent de réduire la mise en stockage et présentent une alternative en technique routière intéressante à l'heure où les granulats de carrières deviennent de plus en plus rares et chers.

Une référence nationale

Le pôle multifilières Vernéa dispose d'une plateforme couverte d'un hectare conçue pour traiter et valoriser plus de 25 000 tonnes de mâchefers par an, soit l'équivalent de 15% des quantités de déchets incinérés.

Le traitement des mâchefers comprend plusieurs opérations :

- Un criblage poussé permettant de calibrer de la grave de mâchefers.
- L'extraction des métaux ferreux et non ferreux de la part minérale afin de les recycler séparément : + de 300 t/mois pour les métaux ferreux, + de 60 t/mois pour les non ferreux (aluminium, cuivre, zinc nickel, etc.)
- La maturation des mâchefers pour en extraire l'humidité.

La technologie et les matériels utilisés pour assurer ces différentes opérations positionnent la plateforme Vernéa comme une référence nationale.

Une solution alternative en technique routière

Issue du recyclage de nos déchets, la grave de mâchefers présente des caractéristiques techniques

et économiques intéressantes en techniques routières. Elle est une alternative aux matières minérales vierges pour la construction ou l'aménagement routier (remblai, sous couche, merlon.) permettant de diminuer les coûts et s'inscrivant dans une logique de développement durable et d'économie circulaire.

Les mâchefers sont commercialisés par Vernéa, avec l'appui du VALTOM. Sur les 30 000 tonnes de mâchefers vendus cette année, près de la moitié a été utilisée sur des chantiers de construction dans le Puy-de-Dôme.

Didier Dauphin, gérant de l'entreprise de travaux publics Dauphin TP à Job, compte parmi les utilisateurs de mâchefers en 2014 : « Je n'avais jamais entendu parler de ce matériau. Choisi par le maître d'œuvre sur un chantier, j'ai appris à le connaître et à l'utiliser. Sa mise en œuvre était normale et sa capacité de résistance est tout à fait satisfaisante. »

Des analyses, effectuées sur chaque lot, permettent de valider la valorisation en usages routiers et d'assurer une mise en œuvre optimale au moment du chantier mais aussi une traçabilité sur le long terme. En 2014, 100 % des mâchefers issus de Vernéa ont été jugés valorisables.





Stockage des déchets

L'ISDND de Puy-Long, située à proximité du pôle Vernéa, s'est agrandie ces derniers mois. Retour sur des travaux nécessaires pour s'adapter au nouveau paysage du traitement des déchets ménagers sur le territoire.*

Le VALTOM exploite 5 ISDND* sur son territoire. Depuis la mise en service du pôle Vernéa, ces installations sont destinées à recevoir uniquement des déchets non valorisables, peu fermentescibles et non dangereux, résultant d'un processus de tri ou de stabilisation**.

Une extension nécessaire

Face au risque d'une fermeture proche (autorisation d'exploiter jusqu'au 31/12/2014) et pour répondre à un réel besoin sur l'agglomération clermontoise, le VALTOM a souhaité procéder à l'extension du site de stockage des déchets situé à Puy-Long. Après plusieurs mois d'études et une enquête publique coordonnée par les services de l'Etat, une autorisation préfectorale a prolongé le stockage de déchets ultimes pendant 10 années.

Les travaux, d'une durée de 7 mois et d'un coût de 1.8 M€HT, ont permis la création d'un casier de stockage équipé de membranes étanches, conforme à la réglementation et permettant de prévenir tout risque de pollution du sol.

La mise en service du pôle Vernéa, fin 2013, a considérablement modifié les conditions d'utilisation du site de Puy-Long :

- En quantité : les déchets reçus sont passés de près de 180 000 tonnes par an à environ 60 000 tonnes en 2014,
- En qualité : 50% des déchets stockés sont des déchets stabilisés** en provenance de Vernéa alors qu'auparavant 50% des déchets stockés étaient des ordures ménagères brutes.

Des déchets contrôlés

Avant tout apport, les producteurs de déchets (entreprises privées et collectivités) doivent déclarer le type de déchets à stocker et s'engagent au travers de conventions avec l'exploitant du site et le VALTOM.

Par ailleurs, le VALTOM met en place des contrôles inopinés. Une fois vidés, un agent du VALTOM contrôle la qualité des déchets et évalue la proportion de ceux non conformes. Le cas échéant, une information est faite au producteur qui peut être amené à reprendre ses déchets ou à subir une pénalité financière.



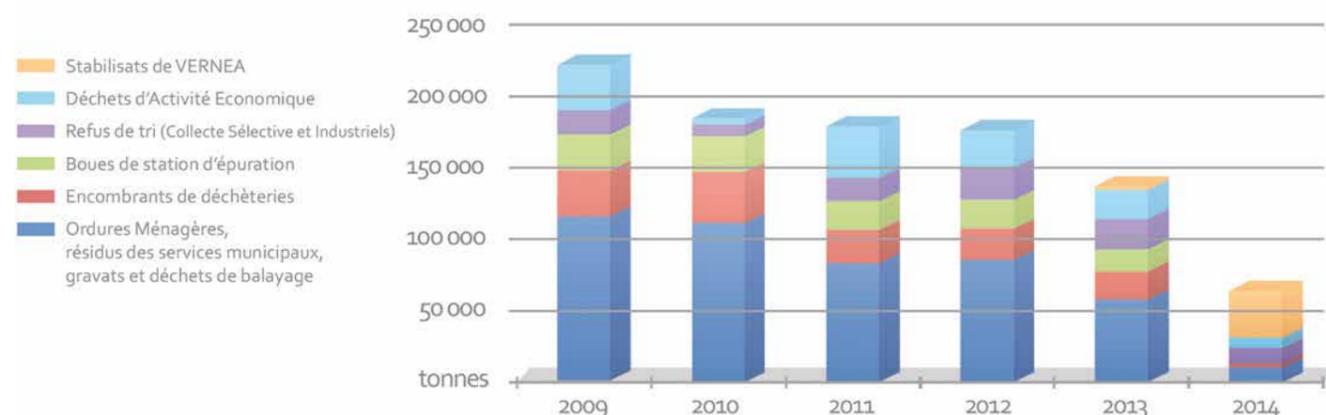
UN SITE BIENTÔT OUVERT A TOUS

Poursuivant sa volonté de sensibiliser tous les publics, le VALTOM proposera en 2015 des visites pédagogiques pour les établissements scolaires qui en feront la demande. Elaboré en partenariat avec l'Inspection Académique du Puy-de-Dôme et la société Veolia exploitant le site, le parcours permettra aux établissements scolaires de visiter l'installation de stockage des déchets non dangereux de Puy-Long et/ou Vernéa, le pôle de valorisation des déchets situé à proximité. Les jeunes visiteurs pourront également découvrir la maison éco-responsable du VALTOM présentée à la Foire Internationale de Clermont-Cournon en septembre 2014. L'occasion pour chacun de prendre la mesure des déchets produits, des différentes filières existantes pour les traiter et de réfléchir à des solutions pour réduire au quotidien leur quantité et leur nocivité.

* Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux

** Traitement qui permet de diminuer de 35% le poids des déchets à enfouir et d'obtenir, après une phase de dégradation biologique, un produit qui ne fermente plus : le stabilisat.

ÉVOLUTION DES QUANTITÉS DE DÉCHETS ENFOUIS SUR L'ISDND DE PUY-LONG



Une géomembrane étanche est posée en fond de casier pour éviter toute pollution des eaux souterraines

Merci aux 2 300 visiteurs DE LA MAISON ÉCO-RESPONSABLE DU VALTOM !

Près de 2 300 visiteurs sont venus à la rencontre du VALTOM à la Foire Internationale de Clermont-Cournon qui s'est tenue du 6 au 15 septembre 2014 au Parc des Expositions de la Grande Halle d'Auvergne.

Du salon au jardin en passant par la cuisine, les visiteurs étaient invités à découvrir **la maison éco-responsable du VALTOM** pour découvrir et mettre en pratique **des solutions simples et concrètes pour réduire la production de nos déchets**.

Présenté en avant-première sur le stand, **Trash Test**, le jeu du VALTOM sur le parcours des déchets, a permis aux visiteurs de découvrir de manière ludique le traitement et la valorisation de 7 objets en fin de vie. Ce jeu est aujourd'hui accessible sur le site www.trashtest.fr.

Conçue pour un usage durable, la maison éco-responsable du VALTOM sera réinstallée, courant 2015, sur l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) de Clermont-Ferrand, située à Puy-Long. Elle deviendra une **exposition permanente** accessible aux établissements scolaires toute l'année et au grand public à l'occasion de portes ouvertes.



Pour continuer à suivre notre actualité, rendez-vous sur les sites
www.valtom63.fr
www.moinsdedechets.com

Valmag n°21 – janvier 2015
Magazine du VALTOM
1 chemin des Domaines de Beaulieu
63000 Clermont-Ferrand
www.valtom63.fr
Directeur de publication : Laurent BATTUT
Responsable de rédaction :
Olivier MEZZALIRA
Rédaction : VALTOM / L. Escuriet,
E. Julhe-Laborie, J. Garrigue,
C. Joulin, S. Leonard
Crédit photos : VALTOM, Vernéa
Maquette et réalisation :
VALTOM / F. Dal Moro
Impression : Fusium
Imprimé sur papier PEFC
Diffusion : VALTOM
Tirage : 4 000 exemplaires
Dépôt légal à parution - ISSN : 1767 – 6339

